NOUVEAUX ADHÉRENTS: INSCRIPTION EN LIGNE À LA SHEVA

Notice simplifiée – Version du 02/05/2023

- Pour **déterminer la reprise** à laquelle vous inscrire :
 - si vous avez effectué une séance d'essai, la SHEVA vous a attribué un niveau dans le système informatique : les reprises correspondantes vous seront proposées
 - sinon, des <u>fiches d'auto-évaluation</u> sont disponibles sur notre site <u>www.sheva.fr</u> (page « <u>Comment s'inscrire ?</u> », points 1 et 2 de la procédure)
 - attention: les <u>niveaux de Galop</u> indiqués dans le titre des reprises correspondent au niveau que vous estimez avoir <u>acquis</u> actuellement, pas à celui que vous préparez
 - important : le choix du niveau d'inscription engage votre responsabilité ; aucune compensation financière ne sera accordée si ce niveau n'est pas adapté
- Les étapes 1 à 5 de la procédure ci-dessous ne sont pas nécessaires si vous avez déjà créé votre compte (par ex. en vous inscrivant à une séance d'essai)
- Informations sur le fonctionnement des forfaits :
 - la saison 2023-2024 de la SHEVA comprend 45 séances (sauf forfaits poney « Débutant » et « Baby »: 39 séances)
 - les forfaits comprennent 1 séance par semaine à heure et jour fixes (pendant les vacances scolaires et jours fériés, les horaires et jours de reprise peuvent être modifiés)
 - les reprises durent 1 heure, sauf pour les forfaits « Perfectionnement » (niveaux G6-G7 : alternance 1h et 1h30), « Débutant » (45 min) et « Baby » (30 min)
 - il existe des forfaits et reprises labellisés « DRESSAGE », où les cavaliers ne sautent pas
- Des **remises** sont prévues en cas de **forfaits multiples** (pour une même personne) et de **familles** (à partir de 3 membres), mais elles ne peuvent pas être appliquées automatiquement : si vous êtes dans cette situation, contactez **shevaweb@sheva.fr** pour régulariser votre compte après votre inscription
- Merci de prêter particulièrement attention aux conditions de remboursement :
 - seul le forfait annuel est susceptible d'être partiellement remboursé (voir barème dans les CGV); les forfaits trimestriels ne font l'objet d'aucun remboursement
 - seuls trois motifs de demande de remboursement peuvent être pris en compte pour le forfait annuel :
 - 1. mutation professionnelle en dehors de la région parisienne
 - 2. accident survenu dans le cadre des activités de la SHEVA
 - 3. grossesse
 - aucun remboursement ne sera accordé en cas d'abandon : il est conseillé aux parents de jeunes cavaliers débutants de prendre un forfait trimestriel
 - la cotisation (> adhérent de l'association SHEVA) et la licence de la Fédération Française d'Équitation (> assurance) sont obligatoires et non remboursables
- Une notice détaillée de la procédure est disponible sur <u>www.sheva.fr</u> (page « <u>Opérations en ligne</u> »), ainsi de **nombreuses informations** sur le centre équestre (pages « <u>Fonctionnement du club</u> », « <u>Planning</u> », « <u>Tarifs</u> »), et les <u>Conditions Générales de Vente</u>, qu'il est vivement conseillé de consulter
- En cas de difficultés avec la procédure d'inscription, écrire à shevaweb@sheva.fr

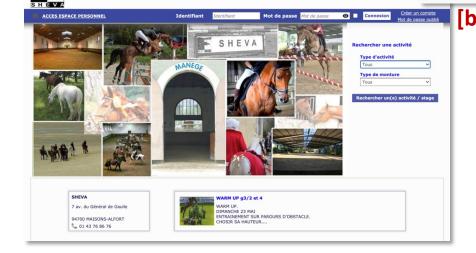
1. Se rendre sur www.sheva.fr et cliquer sur [a] « Mon Compte »



2. Cliquer sur [b] « Créer un compte »

Société Hippique de l'École Vétérinaire d'Alfort

<u>Créer un compte</u> <u>Mot de passe oublié</u>





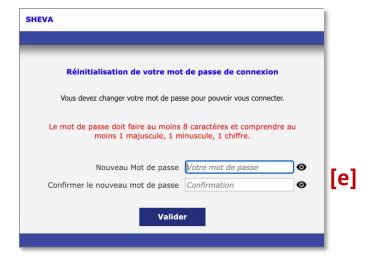
3. Remplir tous les champs requis puis cliquer sur [c] « Créer mon compte »

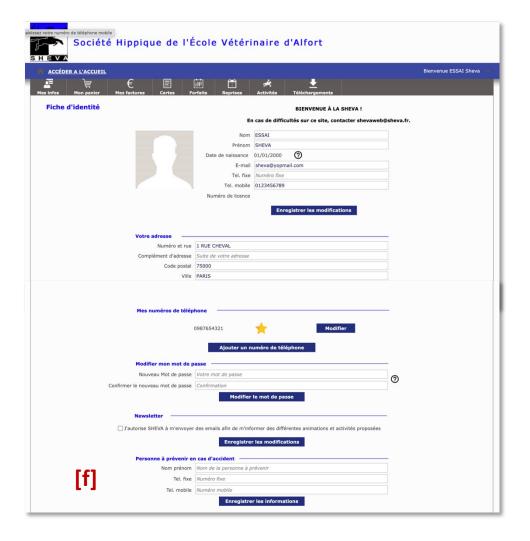
Attention à bien renseigner une adresse email valide : elle sera utilisée pour vous envoyer vos identifiant et mot de passe

4. De retour sur la page d'accueil, [d] se connecter avec vos identifiants reçus par email



5. Sur les pages suivantes, **[e]** personnaliser votre mot de passe puis **[f]** compléter vos informations personnelles (<u>remplir obligatoirement la personne à prévenir</u>) et enregistrer les modifications





6. Aller sur le menu [g] « Forfaits → Acheter un forfait »



7. Sélectionner le forfait choisi (annuel ou trimestriel) en cliquant sur [h] « M'inscrire »

Attention à bien choisir son forfait <u>en fonction du type de reprise visé</u> :

- pour toutes les reprises standard, choisir un forfait « ANNUEL 1H » ou « TRIMESTRIEL T1 »
- pour certains niveaux Galop 6 et les niveaux Galop 7 (séances d'1h30), choisir un forfait « PERFECTIONNEMENT »
- pour les reprises « DRESSAGE », choisir un forfait du même nom
- idem pour les reprises Baby (4-6 ans, séances de 30 min) et Débutant poney (séances de 45 min)

Acheter un forfait	Sélectionnez le type de forfait que vous avez choisi, les reprises qui vous sont accessibles seront proposées su la page suivante. Si vous vous inscrivez à plusieurs forfaits, le prix remisé du forfait le moins cher vous sera appliqué lors de vot prochain passage au bureau.		
2021 FORFAIT TRIMESTRIEL T3 JUNIOR		179,00 €	M'inscrire
Du 09/05/2022 au 03/07/2022			
2022 FORFAIT ANNUEL 1H JUNIOR Du 29/08/2022 au 09/07/2023		873,00 € [ˈh]	M'inscrire
2022 FORFAIT ANNUEL DRESS. PERFECT. JUNIOR Du 29/08/2022 au 09/07/2023		939,00 €	M'inscrire
2022 FORFAIT ANNUEL DRESSAGE JUNIOR Du 29/08/2022 au 09/07/2023		831,00 €	M'inscrire
2022 FORFAIT ANNUEL PERFECTIONNEMENT JUN Du 29/08/2022 au 09/07/2023	IOR	990,00 €	M'inscrire
2022 FORFAIT TRIMESTRIEL T1 JUNIOR Du 29/08/2022 au 01/01/2023		420,00 €	M'inscrire

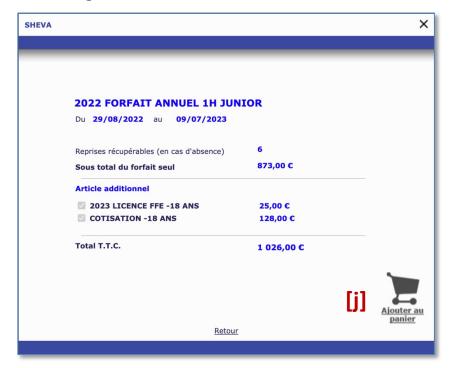
8. Cliquer sur [i] la reprise choisie Il est possible de réduire la sélection en ne choisissant que certains jours de la semaine



9. Contrôler la sélection et cliquer sur

[j] « Ajouter au panier »

L'achat de la cotisation et de la licence fédérale est obligatoire

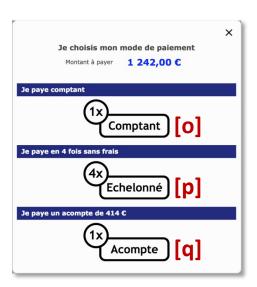


10. Cliquer sur [k] « Continuer mes achats » pour ajouter un 2e forfait (même personne, ou même famille), ou sur [l] « Accéder à mon panier »



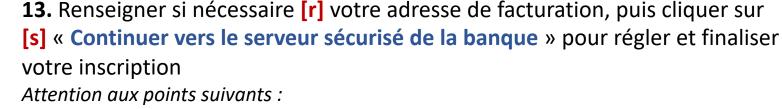
11. Cocher les [m] Conditions Générales de Vente (à lire!), puis cliquer sur [n] « Choisir mon mode de paiement » Attention : il est impératif de valider votre inscription en réglant votre panier (au moins partiellement) dans un délai de <u>2 heures</u>, faute de quoi votre inscription sera annulée





12. Sélectionner l'option [o] « 1x Comptant » ou [p] « 4x Echelonné » pour payer en intégralité (en 1 ou 4 fois sans frais), ou l'option [q] « 1x Acompte » pour ne régler qu'un acompte en ligne

En cas d'acompte, le solde devra être réglé par 1 ou 2 chèques (datés du jour du règlement, à l'ordre de "SHEVA", avec le nom du cavalier inscrit au dos) à déposer à la SHEVA dès que possible (encaissements fin août et fin octobre), ce qui <u>validera définitivement</u> votre inscription



- Pour régler en 4 fois sans frais, la date d'expiration de votre carte bancaire doit être postérieure à la dernière échéance
- Le paiement par e-Carte Bleue n'est pas autorisé pour un règlement en 4 fois sans frais
- Le paiement par carte bancaire n'est pas accessible depuis l'étranger



